

## **Application PARIS : lancement au 12 février 2018 avec la technologie actuelle**

L'INAMI informe que **l'application PARIS** (Prescription & Autorisation Requesting Information System) est disponible !

Cette application offre à chaque prescripteur la possibilité de faire des prescriptions électroniques en dehors du Dossier médical informatisé (DMI). Dans un premier temps, seuls les prescripteurs qui ont installé un certificat eHealth valide sur leur PC ou laptop, pourront utiliser l'application. Une seconde version est actuellement en préparation.

Si vous souhaitez recevoir une aide dans l'obtention de votre certificat ehealth, [le helpdesk e-santéwallonie](#) est à votre disposition (onglet helpdesk de notre site).

Vous trouvez l'application PARIS sur le [site web de la plate-forme eHealth](#) :

- choisissez la rubrique "Professionnels de la santé"
- vous trouvez l'application PARIS dans la partie « Services en ligne »

### **Information complète :**

[www.riziv.fgov.be/fr/nouvelles/Pages/paris-20180201.aspx#PARIS](http://www.riziv.fgov.be/fr/nouvelles/Pages/paris-20180201.aspx#PARIS) est disponible sur la [plate-forme eHealth](#)